**Collectif « Le 11 mai, Landévennec à la mer »** [**leonzemaiLandevennecalamer@laposte.net**](mailto:leonzemaiLandevennecalamer@laposte.net)

**M. Le Maire de Landévennec**

**Hôtel de Ville**

**29104 LANDEVENNEC**

Landévennec le 3 mai 2020

**Objet : Covid19 / réussir le déconfinement et la réouverture du littoral**

Monsieur le Maire,

En tant que maire d’une commune littorale, vous savez à quel point les espaces littoraux, les activités nautiques, les sentiers côtiers font partie des éléments essentiels de notre vie. Chacun de nous, selon son âge, ses capacités physiques, ses passions, ses sports, a un rapport unique au littoral ; chacun de nous le vit à sa manière. Ici à Landévennec, l’espace maritime nous rassemble, il nous lie.

 Depuis l’instauration du confinement induit par la crise sanitaire qui touche durement la France, ces espaces maritimes et littoraux sont fermés. Comme tous les Français du littoral, comme tous les pratiquants d’activités nautiques, les Landévennéciens se sont pliés avec rigueur et responsabilité à cette interdiction.  En plus de la perte des liens sociaux et humains qu’implique le confinement nous avons perdu ce lien avec notre cadre de vie. Ceci provoque une réelle tension psychologique chez les Landévennéciens, particulièrement ceux qui ne disposent pas de jardin.  Nous avons conscience que notre situation n’est pas unique ; il en est de même pour les montagnards, les randonneurs des Cévennes, les citadins amoureux des théâtres. Mais comme eux, nous voyons aujourd’hui se profiler le déconfinement.

Dans son discours du 28 avril, M. Le Premier Ministre a dressé les grandes lignes de ce déconfinement, soulignant la nécessité d’une mise en œuvre au plus près des réalités locales. Les élus locaux en relation avec les préfets disposent donc d'une marge de manœuvre dans l'application des directives nationales, afin de les adapter au plus près des réalités du terrain, avec préparation et bon sens.

Si le 11 mai, les parcs et jardins rouvrent dans les départements classés en vert, nous demandons à ce que les anciens puissent également marcher sur le sable. Si le 12 mai nos enfants peuvent courir côte à côte dans les cours d’écoles, il serait logique qu'ils puissent le faire également sur l’immensité de nos espaces littoraux. Si les cyclistes peuvent se suivre à 10 mètres de distance sur les routes, les surfeurs peuvent se répartir sur les multiples vagues de Landévennec. Nos concitoyens sont aptes à appliquer la distanciation physique dans les espaces restreints et fermés que sont les commerces ou les écoles ; ils peuvent donc le faire dans les espaces immenses qui présentent vraisemblablement moins de risque de contamination.

Une fois encore, notre situation ne sera pas unique.  Partout sur la bande littorale, des maires, des députés ont exprimé la nécessité d'adapter la règle de déconfinement. Monsieur Julloux, Maire de Clohars-Carnoët demande la mise en place d’un comité départemental, le département y réfléchit ; la Région, par la voix de son Président appuiera la demande de différenciation des communes si les 4 départements bretons restent au vert.

Sur la bande littorale, un collectif s’est créé, pour soutenir le travail des collectivités locales et faciliter ce retour à la mer. Ces réflexions visent à soutenir une tâche municipale encore plus complexe en ces temps d’incertitudes et de premiers pas vers le retour à la vie dé-confinée.

La mise en œuvre rapide de ces propositions ne peut être que bénéfique, tant sur le plan sanitaire (en permettant à l’ensemble des habitants de se répartir sur l’ensemble du territoire communal) qu’humain en laissant tous les Landévennéciens renouer avec leur cadre de vie et leurs activités sportives.

Elles peuvent se décliner, à l’échelle communale et en coordination avec l’ensemble des communes du territoire, selon des pistes d’actions qui priorisent la santé publique :

* Etudier la faisabilité d’une organisation sanitaire structurée ad hoc en permettant aux habitants de se promener sur l’ensemble du territoire communal (espaces naturels et littoraux) et non en concentrant les sorties sur le bitume et les trottoirs, autour des habitations, au bourg et dans les zones commerciales.
* Tester un dispositif dès le 11 mai et jusqu’au 1er juin pour l’accès aux espaces littoraux et à la mer à toutes les populations (sportive ou non), reconductible ou adaptable après évaluation afin ne pas être débordés à la haute saison.
* Sensibiliser la population aux mesures et aux gestes barrières afin de pouvoir compter sur une population locale consciente, vigilante et bienveillante avant le démarrage de la saison et pendant celle-ci.
* Offrir aux responsables locaux, en amont de la saison estivale, une vision des points forts et faibles de chaque site, de chaque activité, de chaque usage des espaces littoraux et nautiques. Une cartographie et une qualification des espaces est envisagée (ce travail pouvant être intégré à la gestion de la sur-fréquentation de certains sites entamé par la mairie et l’Office de tourisme)
* Etablir une charte permettant d’engager citoyens et élus sur une utilisation respectueuse des espaces naturels et littoraux en cohérence et connaissance des spécificités définies**.**

Nous savons que vous avez à cœur le bien-être des Landévennéciennes et Landévennéciens. Nous savons qu’il faudra relancer la saison pour sauver les commerces et les entreprises qui vivent du tourisme.

Aussi, nous comptons sur vous pour prendre en compte cet appel et faire vôtre cette demande auprès des autorités : la réouverture raisonnée des espaces littoraux et maritimes de la commune, pour l’ensemble des Landévennéciens.

Nous nous tenons à votre disposition pour un rendez-vous en visioconférence (ou de visu en respectant les mesures de distanciation), pour vous soutenir dans votre demande de dérogation et collaborer si besoin avec vos services, qui nous en avons conscience doivent déjà faire face au surcroit d’activités qu’implique la mise en œuvre du déconfinement.

En vous remerciant par avance du regard positif que vous porterez sur cette demande largement partagée, recevez Monsieur le Maire, l’expression de notre considération.

Les associations de la presqu’île, les presqu’îliennes et presqu’îliens des communes de Crozon, Lanvéoc, Camaret sur mer, Argol, Landévennec, Telgruc sur mer et Roscanvel .

*Association MENEZ-HOM KRAON BOXING CLUB - Les archers de la presqu'île de CROZON - Ligue des droits de l' Homme de la presqu'ile de Crozon - Association Crozon Littoral Environnement - Association Bien Vivre en Presqu’île de Crozon et Aulne Maritime – La Maison des 3 Métiers - Brazilian Sport Club de la presqu'île de Crozon – Les membres de l’Association des plaisanciers de Roscanvel – Les membres du CN de Roscanvel –*

*Bénédicte Pierrefeu – Claire Duval Olivaud – Alain Boucher - Cécile Rayssiguier - Laurence Coulvier  - Jean Marc Rouet - Brigitte Taburet - Michèle Robine - Isabelle Krausz - Thomas Frey – Anne Duvert - Marie Jeanne Kervern -Anne Hélène Bernard – Thomas Rouet – Charlotte Cany – Laurence Pouly – Aurélie Cabon – Nicolas Autret – Sophie Bouvarel – Christophe Hardy - Sabine Marestin – François Nozières – Philippe Simon – Gaël Bry – Aude Olivier – Elisabeth Roux – Heike Grewe - Sylvaine Debest Gallas – Nadège Duquesne – Gilles Boichot Castagne – Angie Killus – Pascale Soenen – Denis Kerdreux - Elise Gaborit Schlosser - Catherine Le Berre - Dominique Martinelli – Jean Charles Faujour – Emile Jankowski – Alexandre du Beaurepaire – Bernard Dourneau – Violaine Andrieux - Gael Mallegol – Claudine Bertrand Guillou – Rita Melo e Mota – Eric Couillin - Maryline Desse - Olivier Desse  - Juliette Simon – Mathieu Miossec – Patrick Guénolé – Catherine Weber – Nadia Chavegros - Marie Jo Serizier – Julie Courtaud – Romain Tournereau - Yannick Le Marrec - Sylvain Gilly – Emmanuel Curtaud – Laëtizia Dehors – Didier Morice - Sylvie Burnegat - Benoit Pottin – Louis Garrec - Roland Quiniou – Guy Fabre – Marie Josèphe Fabre - Gaëlle Le Marrec - Nathalie Prigent - Brigitte Charoy - thierry le tellier – Gildas Martin - Djamila Benlebchouche – Maryvonne Vigouroux - Nathalie Prigent - Pierre Feron - Françoise Cunéo Vidal  - Aurore Dolbecq – Dominique Curtaud - Christophe Le Guen – Michel Balcon - Bertrand Rayssiguier - Fran9oise Put - Chloé Damay - Aurélie Dufour - Anne Gaëlle Nan Meushi Dupuis - François Godoc - Sommier Clément - Christian PORTALIER JEUSSE - Martin Bontemps - Elsa Vandenberghe  - Laurent Le Gac - KATIA GANGLOFF – Rémy Grivart - Pascale Grivart - Sandrine Pierrefeu - Claudia Charbonnel – Ewen Le Marrec – Carole Le Menn - Elisa Darmancourt – Lucas Pieczak - Coline Dubreu - Rosalie Hauville - Bruno DURTESTE – Pierre Denamur – Fabienne Vaton - Timothé Faujour – Christine Jamot – Pascal Baudet - Alix Nicloux – Hugo Pottin – Robert Le Goff - Martial Jeusse - Jacques Guillemot - Véronique Boënnec - Laurence Le Guen - Henriette Guénolé – Colas Guillon – Tristan Thierry - Bastien SIMON – Anne Elen Deniel – Madeleine Morvant – Jean Pierre Morvant – Michel Tréguier - Gwen Le Guen - Florence Ancellin - Danielle Levieuge – Bleuenn Jouannigot – Paul Perreon - Anaël Beauchesne - Florence Velly - Alix Quelven - Marie Cécile Ramé – Mathurin Hauville - Nathan Wattebled - Françoise Pitel - Marc Pitel - Coralie Monteiro - Gilbert  QUELVEN - Melanie Gettings - Raphaëlle Fitamant - Maze Magali - Albert Hascoet - Jocelyne Quere – Brigitte Hervé - Marianne Debest – Bruno Le Parc – Armelle Le Parc – Aurélie du Boys – Sylvie Thouard - Gwennaëlle Aublanc Lazzara - Kieran Bulard – Olivia Ourida Abadou – Jean Claude Lançon - Jean Michel Lefebvre – Cécile Le Corre - Brigitte Braud Denamur – Pierre Yves Détré – Frédéric Hauville -  Coralie Triquet – Olivier Thorax - Mélanie Métivier – Sonia Carrasco - Laure Mésanger – Françoise Broch – Pierre Broch - Anne Maranzoni – Lenaïg Commeau – Françoise Cunéo - Scott Fontaine - Benoît Chauvin - Gaèle Le Cam - Hervé Cros - Christian Jacquot - Florent Simon – Christine Fenoy - Thierry Fenoy - Muriel Cléaud – Angélique Touzané – Françoise Peres – Gatien Morice - Erwan Grouhel - Sylvie Guillaume - Christophe Marchive - Guillaume Conan – Michel Petibon - Marina Guibert - Florian Martin - Jean Yves Duval – Philippe Letellier – MarieThérèse Garrec - Sylviane Le Friant – Pierre Le Friant – Guillaume Hamon - Joëlle Florentin - Michel Folliot - Xavier Lesteven – Marine Le Lay – Valérie Babert – Arthur Rougnant - Anaïk Tarit - François Moreau – Marc Leben – Sophie Boranian – Grégory Baguelin - Cécile Pfranger - Katell Tessier – Jean-Christophe Monvoisin – Françoise Caradec – Didier Labigne – Clodine Cochin – Christiane Saliou – Iffic Le Bloas – Jean Luc Allio – Jean Pierre Le Couteur – Paule Gauchet – Martine Le Hir – Alain Le Hir - Liza Casalis - Jean Paul Guédès – Julie Marchand - Jean-Baptiste Marchand - Caroline Charmetant - Joëlle Moreau - Philippe Bancourt – Mael Guegan Royan - Charlotte Debest – Hervé Derrien – Florence Le Coz – Frédéric Leurent - Delphine Le Borgne – Irene Soler – Yves Michelet – Eric Stephan - Anne-Louise Carnec – Jean Michel Boennec – Gwenola Le Goff Derrien – Pascale Garrec – Catherine Coppi – Xavier Boucher – Pascale Rely – Benoit Le Gléau – Erick Thibaudet – Alessandra Pozzo – François Jagot – Christophe Sellier – Frédéric Amis - Lieke Smidt – Sophie Cusset - Catherine Bonnenfant - Jacques Charmetant – Nicolas Jezequel – Marlène Quemeneur – Nicolas Chapoix –Gaëlle Vigouroux - Chloé Roux – Annaick Sarazin – Georges Sarazin – Pierre Marchand – Anne Marie Jaffrès – Catherine Cusset - Vlad Jenkins - Claire Jenkins - Marie Adjedj - Julie Kerhoas - Ewen Pietri - Manon Yaouanc - Jean Gourvez – Freddy Gest – Yann Lépine - Aurélien Tchernenko – Camille L'Hôte – Bernard Pennamen – Séverine Rannou – Philippe Boulestreau – Bernard Rozo – Madelaine Rozo - Fabienne Salbert - Yven Delassalle – Céline Delassalle – Céline Kervrann Marchand – Agathe Derrien – Jean Michel Mequignon – Claudie Le Berre – Anna Vandenberghe – Mona Derrien – Delphine Vncent - Sandrine Menez - Anne France Deflou - Lucas Darmancourt - Laurence Velly - Daisy Tchernenko - Juan Baztan – Chrystelle Monoyez – Evelyne Kermel - Céline Cadiou - Benjamin Hamon - Gaëlle Grivart – Ingrid Massot - Daniel Hamon - David Métivier – Tristan Morvan – Anne Marie Chaplain – Bruno Deyres - Marie Kerfourn  - Christine Petiot Jacques Petiot – Marc Simon – Anna Le Roy – Daniel Kerlidou – Agnès Payraudeau – Monique Roge - Henrique De Morais – Aurélie Petit - Martine Thiéry – Patricia Menesguen – Margot Carn – Pierre Carn - Alys Boranian – Olivier Diomande – Frédérique Petitbon – Jean Philippe Palud - Angélique Dehec - Edmée Baltz – Nathalie Benon – Mickaël Moriceau - Yann Cariou – Baptiste l’Hôte – Marie Renée L'Henaff - Françoise Segalen - Catherine Bernicot - Gwenola Bélair  - Mari Galliou Goachet  - Elsa Mayrand - Aurélie Navoret – Lione Navoret - Gwendoline Lobjeois - Jean Heinisch - Bénédicte Gaudin – Séverine Destang Thomas - Jèrôme L’Huillier - Bertrand Colsy - Loeiza Raison – Elias Moal - Sylvain Cholley -Corinne Bulard- Janick Lescoeur- Cédric Le Rest – Carole Tymen - Gwenn Le Marrec- Audray Roland - Alain Duval-Olivaud – Cloclo Terriac – Anthony - Fanny Pliquet – Gaëlle Dorée – Clémence Derrien –*

*Paul Carrière – Erwann Andrieux – Caroline Vanderbergh – Brigitte Gérôme- Gérard Dubreu – Jean-Yves Bosseur – Franck Aimerie –Kathy Le Loet – Céline Guérin – Jana Tertu*

*Marie Delattre – Peter Schroeder – Isabelle Damay- Brigitte Bonnet – Homer Gatineau- Delattre – Jacqueline Bodinaud – Ronan Bodinaud – Julie Boulard – Anne Roudaut – Romain Balestreri – Marc Etevenon – Karine Stervinou – Nicolas Stervinou – Rozenn Le Lann – Frédéric Van-Landewick -*

*Jacques Charmetant – Edith Grouhel – Sarah Garcia Delporte – Claude Le Ber – Brigitte Leduc – Christine Allibrant – Carole Person – Jacques Kistinig – Luc Grouhel- Dominique Gautier – Germain Christophe – Yveline Abernot – Didier Dichie –Yvon Menez – Nicolas Tacha – Robert Disaillant – Martine Clemenceau – Pascal Clémenceau – Erwan Grouhel – Madou Le Berre – Sophie Simon – Delphine Vincent – Katel Crenn – Elise Daborit – Meuchi Dupuis – Georges Neveu – Christelle Régnier – Sand Arty -*

*Eric Laude – Annaïg Grall – Dominique Fleuret – Edwige Mercier – Hervé Mercier – Dominique Alix – Daniel Jego – Jean- Marie Podeur – Claude Bastard – odile Ragot – Dominique Parent -*

* -…………………………………………… \_ …………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………